

Le dilemme des Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard au 19e siècle

Georges Arsenault

Volume 14, Number 2, Spring 1985

URI: https://id.erudit.org/iderudit/acad14_2art02

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Department of History of the University of New Brunswick

ISSN

0044-5851 (print)

1712-7432 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arsenault, G. (1985). Le dilemme des Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard au 19e siècle. *Acadiensis*, 14(2), 29–45.

Le dilemme des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard au 19^e siècle

LA POPULATION ACADIENNE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD se chiffrait à environ 9,000 personnes en 1860.¹ Nous ne pouvons donner qu'une estimation de cette population car avant l'entrée de l'Île dans la Confédération canadienne les recensements de la colonie ne notaient ni l'origine ethnique² ni la langue maternelle des habitants. Au printemps 1861, lorsque la Législature de la colonie vote le projet de loi en vue du recensement à être effectué cette année-là, Stanislas Perry, le seul député acadien à l'Assemblée législative, propose qu'une colonne spéciale soit ajoutée au document des recenseurs afin d'indiquer le nombre d'Acadiens-Français dans chaque famille. Sa proposition est défaite car elle ne reçoit pas suffisamment d'appui. Parmi les opposants, il y a le colonel George Hamilton Gray, futur Père de la Confédération. Selon lui, il n'y avait pas lieu de faire une telle distinction car les insulaires, comme peuple, devaient viser "to become amalgamated rather than keep up unnecessary distinctions".³

Le député Gray et ses confrères étaient bien au courant que les Acadiens de l'Île, bien qu'ils ne constituaient qu'un faible 11 pour cent de la population totale, et qu'ils étaient éparpillés d'une extrémité à l'autre de la colonie, demeuraient néanmoins un peuple à part. Un siècle de régime politique anglais n'avait pas réussi à les assimiler. Les Acadiens étaient effectivement une race difficile à déraciner et à intégrer dans le "mainstream" de la société britannique. Les recenser à part dans un dénombrement officiel aurait en quelque sorte confirmé leur droit à la spécificité culturelle, aux yeux des gouvernants de l'Île. De plus, ces derniers sentaient peut-être un air de changements qui faisait son chemin chez les Acadiens, soit une transformation des attitudes qui serait enfin favorable à une meilleure intégration des francophones dans la société insulaire.

Effectivement, à compter des années 1860, un réveil, ou une prise de conscience, se produit dans certains quartiers de la communauté acadienne. Jusque-là les Acadiens de l'Île semblent avoir été satisfaits de vivre plutôt repliés sur eux-mêmes et dans un état d'infériorité socio-économique. Dans de telles conditions, la question de survivance culturelle et linguistique ne se pose pas, ou très peu. La situation se transforme cependant lorsqu'une petite élite instruite surgit, et qu'elle tente de mener les siens à s'ouvrir à de plus vastes horizons dans les sphères sociales, économiques et politiques. Cette ouverture entraîne in-

1 J.-Henri Blanchard, *Histoire des Acadiens de l'Île du Prince-Édouard* (s.l., 1927), p. 59.

2 Les recensements donnaient cependant le lieu de naissance des habitants.

3 *The Examiner* (Charlottetown), 29 April 1861.

évitement les Acadiens dans un sérieux dilemme qui sera à la base même du discours acadien de la deuxième moitié du 19^e siècle. En fait, le problème qui se pose est le suivant: comment concilier l'avancement social des Acadiens, lequel exige une certaine intégration dans la société majoritaire anglophone, sans toutefois mettre en péril l'identité culturelle acadienne et la langue française?

C'est un problème de taille auquel on ne trouvera pas de solutions faciles. Dans cet article, nous suivrons l'évolution de ce problème. Nous verrons d'abord ce qui caractérisait l'isolement culturel acadien et les agents qui favoriseront son rejet éventuel. Nous examinerons ensuite les mesures employées par les chefs acadiens afin d'amener les transformations désirées, mesures qui ne feront pas toujours l'unanimité. De là, nous verrons comment la survivance linguistique et culturelle du groupe sera menacée suite aux profonds changements opérés dans son système de valeurs. Enfin, il sera question des moyens pris par les nationalistes acadiens pour freiner cette tendance assimilatrice.

Au cours du siècle qui suit la Déportation, les Acadiens qui se réinstallent à l'Île choisissent de vivre tranquillement en marge des colons et des administrateurs britanniques établis en assez grand nombre dans la colonie. Ils se créent alors un isolement culturel qu'ils maintiennent assez bien jusqu'au milieu de 19^e siècle. Le souvenir de l'expulsion perpétrée par les Anglais, toujours frais à leur mémoire, les incite à maintenir une certaine distance. Aussi, le fait qu'ils soient depuis leur retour à l'Île soumis à de grands propriétaires fonciers anglais, et à leurs agents,⁴ qui leur rendent souvent la vie difficile, donne aux Acadiens raison de croire que le grand dérangement se poursuit toujours.

Les Acadiens se tiennent cependant à l'écart des Anglais et des autres groupes ethniques pour d'autres raisons. En effet, ils constituent un peuple qui possède un système de valeurs, des traditions et une langue qui lui sont propres, et qu'il veut maintenir. Il ne faut pas oublier, non plus, que les Acadiens pratiquent la religion catholique romaine dans une colonie où l'administration est contrôlée par l'élément protestant.

L'isolement culturel des Acadiens se manifeste de plusieurs manières. D'une part, ils ont leur propre système d'écoles où l'enseignement se fait presque exclusivement en français. Comme l'inspecteur des écoles, John McNeill, le note dans son rapport de 1845, les Acadiens manifestent peu d'intérêt à enseigner l'anglais à leurs enfants:

In these [Lots 1 and 2], as in all the Acadian Schools on the Island, except that of Lot 17, above alluded to, instruction is principally, or altogether, conveyed in the French language. A few read English, learning it through the medium of translations; they are useful schools, being the only class which this part of the population support, who still retain a prejudice

4 Georges Arsenault, *Initiation à l'histoire acadienne de l'Île-du-Prince-Edouard* (Summerside, 1984), pp. 32-46.

against educating their children at a mere English School.⁵

D'autre part, les Acadiens refusent pendant très longtemps de s'unir en mariage à des gens d'un autre groupe ethnique, ils demeurent fidèlement attachés à leurs costumes traditionnels français et ils tiennent mordicus aux techniques agricoles héritées de leurs pères. John McGregor, un anglais qui habite l'Île au cours des années 1820, nous a laissé une description des moeurs de la communauté acadienne du début du 19^e siècle:

They still continue averse to settling among other people; and I have not been able to discover more than four instances of their intermarrying with strangers. They profess the Roman Catholic faith, and observe the most rigid adherence to all the forms of their church....Religiously tenacious of their dress, and all the habits of their forefathers, they have no ambitions to rise in the world above the condition in which they have lived since their first settling in America.⁶

Selon McGregor, les deux principaux facteurs qui empêchaient tout changement parmi les Acadiens étaient le contrôle social exercé au sein de leurs communautés et le manque d'éducation pour les aider à vaincre les préjugés qu'ils entretenaient.⁷

Repliés sur eux-mêmes, les Acadiens pratiquent une vie communautaire des plus intenses. Ils cherchent souvent à se débrouiller seuls, sans intervention gouvernementale. En 1792, à titre d'exemple, les Français de Rustico présentent au Gouverneur de l'Île une pétition lui demandant d'être exonérés de l'impôt relatif à l'assistance publique, et ce, pour la simple raison qu'ils s'occupaient de leurs propres indigents.⁸

Munis de peu d'instruction et de peu de chefs instruits, ils ne détiennent pas d'influence au pallier gouvernemental. Ils semblent se contenter de laisser la chose publique aux autres. D'ailleurs, ils se sentent impuissant devant un régime qui leur paraît peu sympathique. John McGregor saisit bien leur appréhension:

They labour under the impression that justice is not, under the British Government, administered impartially to them in the courts of law; and this has arisen perhaps entirely from the conduct of the justices of the peace, many of whom, appointed in the settlement, are stupid, ignorant men; and I regret to say, that I have often known them to make iniquitous and unjust decisions against the Acadians.⁹

5 *Journal of the House of Assembly of Prince Edward Island*, 1845, Appendix H, p. 48.

6 John McGregor, *British America*, Vol. II (London, 1832), p. 203.

7 *Ibid.*

8 *Prince Edward Island Council Minutes*, 6 June 1792 (Vol. 1, supplement).

9 McGregor, *British America*, II, p. 203.

L'esprit d'isolement des Acadiens commence à diminuer au fur et à mesure que leurs instituteurs se perfectionnent dans la langue anglaise et que l'on enseigne davantage d'anglais dans leurs écoles. Ce changement correspond notamment avec l'arrivée à Tignish, en 1844, du premier curé résident, le prêtre écossais Peter McIntyre. Son influence ne tarde pas à se faire sentir. En 1846, l'inspecteur des écoles note que les Acadiens acceptent de plus en plus de se prévaloir des avantages d'une éducation anglaise,¹⁰ et l'année suivante il écrit dans son rapport annuel que la lecture anglaise est maintenant enseignée dans presque toutes les écoles acadiennes ce qui, à son avis, augmentait l'utilité de cette catégorie d'école. Ces changements, il les attribue à l'influence que détient le curé McIntyre sur les Acadiens: "The Catholic Clergyman resident at Tignish, to whose influence and zealous efforts for their improvement, much of this change is to be attributed, has stated to me his opinion that the Acadian Schools will, in a few years be qualified to rank among the District Schools of the Island"¹¹.

Des amendements à la loi scolaire contribuent aussi à augmenter la qualité et la quantité d'anglais enseigné dans les écoles acadiennes. En 1854, une modification à la loi oblige les enseignants acadiens à enseigner en anglais la lecture, l'écriture et l'arithmétique sous peine de perdre le salaire que leur versait le trésor public.¹² Enfin, en 1863, la catégorie "instituteurs acadiens" est abolie par le Bureau d'Éducation.¹³ Depuis 1847, les enseignants acadiens étaient certifiés par le clergé catholique des paroisses acadiennes qui devait attester des aptitudes de l'instituteur à enseigner dans la langue française. Désormais, les enseignants acadiens doivent fréquenter l'École normale de la colonie et réussir des examens donnés uniquement en anglais avant d'obtenir un brevet d'enseignement. Il n'est plus question de démontrer son habileté dans la langue française. En principe, c'est la fin des écoles françaises à l'Île-du-Prince-Édouard. En pratique, on continue à enseigner une forte dose de français dans la plupart des écoles acadiennes, surtout auprès des élèves des premières années. L'enseignement anglais occupe cependant de plus en plus de place. Enfin, la nouvelle loi scolaire de 1877 met littéralement la hache dans le programme pédagogique français des écoles acadiennes. Elle ne fait aucune place à l'enseignement du français ou en français, et elle stipule clairement que les écoles publiques de la province sont neutres en matière de religion. Cette loi adoptée, la plupart des livres français sont enlevés des écoles acadiennes car on les juge trop imprégnés de principes religieux. Des livres de lecture bilingues sont mis à leur place afin de faciliter l'apprentissage de l'anglais.¹⁴

10 *Journal of the House of Assembly*, 1846, Appendix C, p. 10.

11 *Journal of the House of Assembly*, 1847, Appendix F, p. 5.

12 *Acts of the General Assembly of Prince Edward Island*, 1854, pp. 55-56.

13 Ian Ross Robertson, "Religion, Politics, and Education in Prince Edward Island from 1856 to 1877", M.A. thesis, McGill University, 1968, p. 169.

14 Voir Georges Arsenault, *L'Éducation chez les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, 1720-1980*

Au fur et à mesure que l'instruction se répand chez les Acadiens et qu'ils s'instruisent dans la langue anglaise, on voit apparaître quelques leaders acadiens dans la vie publique et politique, domaine jusque-là réservé aux anglophones. Cela se produit après l'obtention d'un gouvernement responsable pour l'Île et l'arrivée au pouvoir du parti réformiste (ou libéral). Les premiers Acadiens à s'aventurer dans l'arène politique sont Stanislas-F. Perry (Poirier) et Fidèle Gaudet, de Tignish, deux instituteurs de première classe, c'est-à-dire certifiés par le Bureau d'Éducation, donc compétents dans la langue anglaise. Le premier est élu à l'Assemblée législative de l'Île en 1854 et le deuxième en 1858.

L'élection d'Acadiens à la Législature indique bien que le peuple acadien commence à rejeter son isolement séculaire. Cette ouverture devient cependant beaucoup plus évidente au cours des années 1860. De plus en plus, la nouvelle génération n'accepte plus son état d'infériorité dans la société insulaire. Elle ne veut plus se faire traiter de peuple "primitif et illettré", comme l'inspecteur des écoles qualifiait la population acadienne en 1850.¹⁵ Ce nouveau leadership se donne alors la mission de tirer les Acadiens de l'Île de leur isolement et de les placer sur un pied d'égalité avec le reste de la population dans les domaines social, politique et économique. Ils s'ouvrent donc à de nouveaux horizons. Comme l'écrit Martin S. Spigelman: "the Acadians began to desire more than merely isolation, security and a meager subsistence".¹⁶

Ces chefs de file de la communauté acadienne, même s'ils sont peu nombreux, ne s'entendent pas tous sur les stratégies à suivre afin de faire évoluer leur communauté. Leurs approches semblent varier selon qu'ils aient subi l'influence d'institutions d'enseignement françaises ou anglaises, ou encore qu'ils aient été marqués par l'influence d'un clergé francophone ou anglophone.

Les prêtres canadiens-français ont certainement eu une assez grande influence dans le développement des communautés acadiennes de l'Île au cours des années 1860. Mentionnons notamment les pères Georges-Antoine Belcourt, Joseph Quévillon, André Roy and Azade Trudel. Fiers de leurs origines et de leur culture française, ils s'appliquent à relever le niveau de vie des Acadiens tout en prêchant l'importance de conserver intactes la langue et la culture françaises.

L'oeuvre du dynamique père Belcourt est sans aucun doute la plus impressionnante. Curé de Rustico de 1859 à 1869, il contribue énormément au relèvement socio-économique des Acadiens de sa paroisse. Les répercussions de son oeuvre se font même sentir de par toute la communauté acadienne de l'Île. Il met sur pied l'Institut catholique de Rustico, une société de tempérance qui sert de tremplin pour le lancement de ses projets. Parmi ceux-ci, mentionnons la Banque de

(Summerside, 1982), pp. 22-24.

15 "Report of the Visitor of Schools for Queens County, 1850", *Journal of the Legislative Assembly of P.E.I.*, 1851, Appendix R.

16 Martin S. Spigelman, "The Acadian Renaissance and the Development of Acadian-Canadian Relations, 1864-1912, 'des frères trop longtemps séparés'", Ph.D. Thesis, Dalhousie University, 1975, p. 21.

34 *Acadiensis*

Rustico (la première caisse populaire au Canada), une école secondaire pour la formation d'instituteurs bilingues, une fanfare, une bibliothèque et un projet de colonisation.¹⁷ Tout cela aide les Acadiens à mieux se percevoir et à être mieux perçus par leurs concitoyens. En 1867, le père Belcourt écrit à l'historien français, Edme Rameau de Saint-Père:

Vous ne sauriez croire combien la prospérité et les effets heureux de l'Institut et de la Banque des Fermiers a élevé les Acadiens français dans l'estime et l'appréciation de toute la population de l'Isle. Ils ont pleinement prouvé qu'ils sont loin d'être en arrière des autres nationalités, en capacité quelconque, si seulement on leur donne une occasion (une chance) de le prouver.¹⁸

Du côté de Miscouche, le père Joseph Quévillon investit presque toutes ses épargnes personnelles dans la construction d'un couvent. La première institution du genre chez les Acadiens de l'Île, le couvent Saint-Joseph ouvre ses portes en 1864. Le but principal du père Quévillon, comme il l'écrivait à l'évêque de Montréal, Mgr Bourget, était "de travailler à la régénération civile et religieuse du peuple Acadien qui se trouve en arrière du siècle présent, en faisant donner au sexe, une éducation domestique en même temps que sociale pour les tirer de cette espèce d'asservissement où il se trouve placé [sic] vis à vis un peuple étranger".¹⁹ L'influence du couvent tarde peu à se faire sentir dans le milieu. C'est du moins l'avis qu'exprime un Acadien dans une lettre au rédacteur du *Summerside Progress*, en 1869:

We lived almost ignored from the high sphere of society, until lately. But since we have an educational establishment we seem to inhale a new atmosphere. Our Acadians, heretofore insensible, seem to take an interest in whatever is calculated to improve their welfare. Industry is daily developed. New houses are built. New clubs formed for the purpose of procuring help to the needy. We can say that this progress is due in a great measure to the Convent, and to the few leading men [amongst] us, whose powerful influence goes very far in advancing the well being of our

17 A propos de la Banque de Rustico et les autres initiatives de Belcourt, voir: J.T. Croteau, "The Farmers' Bank of Rustico: An Episode in Acadian History", *The Island Magazine*, No. 4, (Spring-Summer 1978), pp. 3-8, Cécile Gallant, "L'Engagement social de Georges-Antoine Belcourt, curé de Rustico, 1859-1869", *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, Vol. 11, no. 4 (décembre 1980), pp. 316-39, George F.G. Stanley, "Ce prêtre difficile — Commentaires sur les activités du Père Georges-Antoine Belcourt", *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, Vol. 14, no. 2 (juin 1983), pp. 39-58.

18 Belcourt à Rameau, le 15 février 1867, Centre d'études acadiennes [CEA], 2.1-8.

19 Quévillon à Bourget, le 8 juin 1863, Archives de la Chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal, 255.103.

people.²⁰

Les prêtres de langue anglaise qui desservent des paroisses majoritairement acadiennes se préoccupent eux aussi du relèvement social des Acadiens. Prêtres bilingues, ils ne voient cependant pas d'avantage à promouvoir la langue française qu'ils considèrent plutôt comme un handicap à l'intégration des Acadiens dans la société insulaire. Cette réticence envers la langue française se manifeste lorsque Israël Landry sollicite l'appui du clergé catholique de langue anglaise pour fonder son journal *Le Moniteur Acadien*. A Tignish, le curé écossais use de son influence pour empêcher ses paroissiens acadiens de s'abonner à ce nouveau journal, le premier de langue française aux Maritimes. Landry écrit à Edme Rameau de Saint-Père, le 20 mai 1867:

La belle et grande paroisse de Tignish est maintenant desservie par un M. Écossais et on me dit que les Acadiens de cette place, qui sont très nombreux, ont été comme *intimidés* à ne point souscrire à leur journal. Cette paroisse, jadis française de coeur a été desservie depuis une trentaine d'années par un Écossais. Cette paroisse ne m'a pas encore envoyé un seul nom. La raison est simplement que nos braves Acadiens sont Catholiques, et qu'ils ne désirent rien faire qu'ils savent être le désir de leurs curés. S'ils ont un curé qui veut leur bien, vous les voyez de tout coeur s'unir à lui dans tout ce qu'il désire entreprendre pour eux; prenez pour exemple Rustico — Miscouche — Memramcook, etc.²¹

L'évêque de l'Île, Mgr Peter McIntyre, ancien curé de Tignish, n'est pas lui non plus enthousiasmé par le projet de Landry. A son avis, les Acadiens ne pouvaient être dans une meilleure situation qu'ils l'étaient et il y avait suffisamment de journaux anglais sans en fonder un en français. D'ajouter Landry à Rameau, à l'endroit de l'évêque: "Je respecte beaucoup ce Monsieur, il m'est ami intime. Mais je le connais comme cherchant à Anglifier nos populations et contre cela je crierai".²²

L'attitude divergente du clergé vis-à-vis l'importance et le développement de la langue française se reflète sur le leadership laïc acadien. Les uns, à l'instar des prêtres canadiens-français, tiennent mordicus à ce que les Acadiens conservent fidèlement leur langue et leur culture françaises dans leur évolution. Ils ne s'objectent pas pour autant à l'apprentissage de l'anglais comme instrument d'avancement social. D'un autre côté, il y a ces Acadiens qui ne s'opposent pas à une certaine anglicisation en vue de mieux s'intégrer à la vie insulaire et comme un moyen de monter dans l'échelle sociale. Stanislas-F. Perry, de Tignish, le

20 "Letter about Convent Schools", *The Summerside Progress*, 22 February 1869.

21 Landry à Rameau, le 20 mai 1867, CEA, 2.1-8. Lettre publiée par Naomi Griffiths dans "The Founding of *Le Moniteur Acadien*", *Acadiensis*, II, 2 (Spring 1973), pp. 83-7.

22 *Ibid.*

36 *Acadiensis*

premier député acadien, est de cette opinion. Instruit surtout en anglais, il anglicise son nom afin de mieux se faire accepter par les anglophones. Il tente d'expliquer et de justifier sa façon d'agir dans un discours qu'il prononce dans le cadre de la première Convention nationale des Acadiens, en 1881:

Je suis Acadien, et je ne crains pas de la proclamer. On nous a fait reproche de traduire nos noms. Vous le savez, messieurs, il fut un temps où tout ce qui sentait le français dans nos provinces était le point de mire, l'objet de haines et de malveillances auxquelles il n'était pas facile de se soustraire. Il était peut-être nécessaire et utile de s'anglicifier un peu pour se défendre, pour éviter les attaques qu'on nous destinait.²³

Si le leadership acadien ne s'entend pas entièrement sur la question de la langue française, il refait toutefois l'unanimité sur sa mission de tirer le peuple acadien de son état d'infériorité sociale et économique. Pour cela, il entrevoit la nécessité de rompre définitivement l'isolement culturel du siècle passé en essayant de transformer en profondeur certaines valeurs fondamentales des Acadiens au niveau de leurs coutumes et de leurs traditions. C'est surtout par le biais de lettres et d'articles signés par des Acadiens, publiés à la fois dans les journaux de langue française et de langue anglaise, que l'on peut suivre cette importante évolution.

Peut-être le premier et le plus important plaidoyer qu'un Acadien ait fait auprès de ses compatriotes, par l'entremise de la presse, est publié dans le *Summerside Progress*, en juin 1868. Il s'agit d'une lettre à l'éditeur publiée en deux tranches, en première page du journal, sous le titre, "Manners and Customs of the French Acadians in P.E. Island, — Reform".²⁴ L'auteur, qui signe simplement "An Acadian", s'évertue à faire comprendre à ses compatriotes la nécessité d'opérer de profonds changements dans leurs attitudes et leur train de vie afin d'éviter leur dégénérescence comme peuple. Il déplore d'abord leur tendance à vivre repliés sur eux-mêmes:

Although British subjects, the Acadians in this Island are in reality a separate people, holding themselves aloof in most of the social affairs of life from their fellow-colonists who speak a different language from their own, and who are too often apt to look upon them as an ignorant and antiquated class of people.²⁵

L'auteur articule bien son message. A son avis, l'isolement culturel du passé et surtout plusieurs des vieilles traditions doivent définitivement disparaître afin de

23 Ferdinand J. Robidoux, compilateur, *Conventions Nationales des Acadiens* (Shédiac, 1907), p. 79.

24 *The Summerside Progress*, 1, 15 June 1868.

25 *Summerside Progress*, 1 June 1868.

favoriser l'avancement social et économique:

Acadians! You deserve praise for your virtue; but to remain in your present condition, wedded to traditions of the past, holding in reverence antiquated notions of exclusiveness, and hugging to your breast old manners and customs, will not conduce to your material prosperity, respectability or happiness! ...What has hitherto contributed to your tranquility and, perhaps, happiness, may, in the future, tend to the degeneration of your race....

Ignorance coupled with simplicity may, in a few remote and secluded villages, tend to a kind of happiness (though it must be of the negative order); but the truest happiness springs from a cultivated mind.²⁶

Il y a plusieurs changements que "An Acadian" désire voir s'effectuer chez les siens, mais il insiste particulièrement sur la nécessité d'amener des transformations au niveau de l'éducation et de la mode féminine. De telles transformations sont capitales, de dire l'auteur, afin de franchir la barrière qui sépare les Acadiens de la voie du progrès. Ainsi il termine la première tranche de son plaidoyer:

Education is becoming diffused. Intelligence is making steady progress. These are facts that should awaken your most serious attention. If you do not avail yourselves of the advantages of education, — if you do not assimilate your manners and customs to those prevailing around you, — and if your women do not conform in some near degree to the fashions in dress, and become more *susceptible du poli*, — you will continue a separate and, as a matter of necessity, an insignificant people.

Think of it, Acadians, and wake up!²⁷

Le correspondant au *Summerside Progress* écrit longuement sur l'importance de se munir d'une bonne éducation par l'instruction formelle et par la lecture des journaux. Il est convaincu qu'une telle éducation aidera les Acadiens à suivre l'évolution qui se produit dans le pays et à vaincre les préjugés qu'ils nourrissent et qui les empêchent de s'ouvrir sur le monde.

Quant au costume féminin acadien, il est, non seulement pour "An Acadian" mais aussi pour plusieurs de ses contemporains, le symbole le plus visible d'une société démodée et rétrograde. Effectivement, l'Acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard avait jusque-là conservé religieusement le costume traditionnel qu'elle appelait "l'habit française" [sic]. Chez les Acadiennes des autres provinces, et surtout chez les Québécoises, la mode féminine avait beaucoup évolué de sorte qu'elle se rapprochait davantage de celle des anglophones. En 1858, le père

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

38 *Acadiensis*

Ferdinand Aubry, prêtre québécois venu donner un coup de main au clergé de l'Île, est frappé par le costume de l'Acadienne. Il écrit: "Elles ne portent point de chapeaux, mais une espèce de *caline* recouverte d'un mouchoir noir. Point de robe, mais une jupe de dragués [droguet] avec mantelet tout court, voilà la grande toilette des femmes et des filles acadiennes".²⁸

Les chefs de la communauté acadienne semblent se donner la main dans leur tentative de convaincre la douce moitié à délaisser le costume traditionnel qu'ils trouvent maintenant un peu trop gênant. Cette mode rétrograde et conservatrice voile les belles qualités intérieures de l'Acadienne, proclame le correspondant au *Summerside Progress*:

I cannot forbear to still keep on urging the necessary work of reform in dress among a good many Acadian women....

We are apt to judge a person by his appearance. If we do so with regard to some of your women, Acadians! we shall form a poor idea of their interior qualities. Do your women want to elevate themselves above the women of your fellow-colonists? If so, they are taking the wrong road to elevation. Their position, by the course they are taking, is below the one they would occupy were they to conform themselves to the rules of the world.²⁹

Même le clergé s'implique dans cette campagne. Le père Azade Trudel, prêtre d'origine québécoise qui oeuvre dans quelques paroisses insulaires entre les années 1860 et 1880, y va de son influence. Dans une conférence originale intitulée "Les deux amis du curé" prononcée devant les sociétés de tempérance de Baie-Egmont et de Tignish³⁰ en 1878, le père Trudel donne "un aperçu sur les coutumes et les manières des acadiens français, comme elles étaient, comme elles sont et comme elles devraient être..."³¹ D'après un compte rendu de sa présentation à Baie-Egmont, publié dans le *Moniteur Acadien*, il fit voir "la bizarrerie de certaines vieilles coutumes qui ne sont plus de mise, et anathématise le vieux bizarre accoutrement..."³²

Cette propagande contre "l'habit française" remporte un succès presque complet dans l'espace de quelques années. C'est du moins ce que nous laisse entendre un correspondant de l'Île au *Moniteur Acadien*, en 1880. Il explique aussi pourquoi on a voulu faire disparaître le costume traditionnel:

Il y a quelques années passées, nos femmes portaient encore le vieux

28 Aubry à J.-O. Paré, le 2 juin 1858, Archives de la Chancellerie, Archidiocèse de Montréal, 255.103, 858-2.

29 *The Summerside Progress*, 15 June 1868.

30 *Le Moniteur Acadien*, le 7, 14, 28 mars 1878.

31 *Le Moniteur Acadien*, le 7 mars 1878.

32 *Le Moniteur Acadien*, le 14 mars 1878.

costume apporté de l'Acadie par nos mères. Elles y étaient très attachées. Il serait difficile de dire pour quelle raison, car il n'est ni joli ni même commode. A cause de lui les autres nations se moquaient de nous et nous tournaient en ridicule. Afin de pas donner de scandale, nous avons persuadé nos femmes d'adopter la mode du pays, et aujourd'hui la grande majorité d'entre elles sont habillées comme les femmes des autres peuples, et elles ne s'en trouvent pas plus mal, et les Acadiens bien mieux.³³

Cet habit traditionnel n'est cependant pas appelé à disparaître complètement. Plusieurs Acadiennes continueront à le porter, et ce, jusqu'à la tombe. On pouvait encore l'apercevoir chez quelques vieilles acadiennes de l'Île au début du 20^e siècle.

Le costume acadien était loin d'être le seul changement que préconisaient les nouveaux chefs de file acadiens. On l'a déjà mentionné, ils voulaient aussi amener les leurs à jouer un rôle plus influent dans les affaires publiques, domaine qu'ils s'étaient généralement contentés de laisser aux mains des quelques anglophones qui habitaient parmi eux. Une lettre publiée dans le *Summerside Journal*, en 1870, laisse clairement voir que la nouvelle génération remet en question cette situation qu'elle juge anormale. On réclame publiquement, en effet, une plus grande participation des Acadiens dans la chose publique et on les exhorte à se lancer dans les professions libérales. Cette lettre, rédigée en français, est de la plume d'un Acadien de Tignish:

Aux Acadiens:

Messieurs, — j'ai considéré, depuis quelque temps notre position parmi les autres races de l'Île et je vois que nous sommes beaucoup en arrière sous plusieurs rapports. Nous n'occupons pas la place dans la société que nous devrions occuper comme les plus anciens habitants de l'Île. Il nous faut emprunter presque tous nos hommes publics de chez les autres. La plupart de nos membres et magistrats, tous nos avocats et docteurs, même nos prêtres sont de races étrangères, et si, dans les paroisses acadiennes, il y a de petites offices à occuper il sont tout de suite rempli par des anglais.

Nous ne formons pas un peuple de nous mêmes, ni un partie d'un peuple puisqu'il nous faut emprunter les hommes qui doivent occuper les places de confiance de nos paroisses. Pourtant ce serait une insulte de dire qu'il n'y a pas d'hommes de confiance. ...Le manque d'éducation causé par les injustes traitements de nos pères a été une des principales causes pour lesquelles nous sommes encore en arrière. Mais à présent, Messieurs, il est temps de se relever...³⁴

33 *Le Moniteur Acadien*, le 20 mai 1880.

34 *The Summerside Journal*, 14 April 1870.

Les changements que la nouvelle élite acadienne prône ne se produisent pas sans remplir d'inquiétude un certain segment de la population. Cette inquiétude est d'autant plus grande quand on se rend compte que les transformations qui sont en train de se produire au niveau des valeurs traditionnelles mettent en péril la langue française et l'esprit égalitaire de la communauté acadienne. Les deux pôles de la mentalité acadienne de cette période de changements culturels sont bien illustrés dans une brève polémique qui s'engage dans le *Moniteur Acadien*, en 1880, entre deux Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. La controverse démarre par une lettre à saveur satirique, où l'auteur, qui signe "Evangéline", condamne les Acadiens qui épousent des Ecosaises au lieu de la "vertueuse" acadienne. Il se dit fort préoccupé de l'avenir des moeurs et des traditions acadiennes, tout comme de la langue française car il constate que de plus en plus d'Acadiens se marient dans les autres groupes ethniques, chose qui ne se faisait que très rarement 20 ans auparavant. Dans sa critique, il attaque surtout les Acadiens qui cherchent à s'élever au-dessus de leurs compatriotes. Il vise plus spécifiquement les commerçants et les instituteurs:

Il y a une certaine classe de jeunes hommes qui, quand ils peuvent avoir une boutique pour vendre des épingles et des aiguilles, quand ils se disent ou se nomment des colporteurs ou des petits merciers; enfin, quand ils ont reçu un certificat d'instituteur, se croient au-dessus des autres hommes de leur nation. Que font-ils? Ils se croient trop pour marier les filles de leur nation; ils marient des Ecosaises, non pas les riches et les bien élevées (ils ne le peuvent point), mais celles qui ont passé leur vie comme cuisinières chez les autres; elles ne savent ni filer, ni brocher; elles sont des réelles novices qui ne sont point regardées par les jeunes hommes de leur nation.³⁵

Des propos aussi piquants ne peuvent demeurer sans répliques. Voici que "Gabriel" prend la parole. Il est diamétralement opposé à Evangéline sur la question de l'isolement culturel des Acadiens. Sans renier son identité acadienne, Gabriel est de ceux qui n'acceptent aucunement cet isolement. Même, il encourage l'exogamie qu'il juge "une nécessité impérieuse".³⁶ A son avis, il faut freiner les mariages consanguins qui se produisent depuis longtemps chez les Acadiens et qui contribuent à la détérioration de la santé du peuple. "Notre unique remède", proclame-t-il, "c'est le mariage avec les nations étrangères".³⁷

Gabriel est d'accord qu'il y a certaines bonnes coutumes acadiennes qui méritent d'être conservées mais qu'il y en a d'autres qu'il vaut mieux enterrer. Il se réjouit du progrès que les Acadiens ont réalisé depuis un certain temps en laissant tomber leurs vieilles traditions et préférences agricoles, leur habit français et en s'impliquant dans la politique. D'autre part, il déplore le fait qu'il y en a

35 *Le Moniteur Acadien*, le 29 avril 1880.

36 *Le Moniteur Acadien*, le 20 mai 1880.

37 *Ibid.*

Les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard 41

encore parmi ses compatriotes qui, à l'instar de leur devanciers, veulent toujours "que les Acadiens soient un peuple exclusivement à part dans un pays qui a cessé d'être le leur".³⁸ Il trouve en cette lamentable mentalité d'exclusivité la cause de la Déportation. Il remet ainsi en question l'interprétation traditionnelle du "grand dérangement" qui jetait tout le blâme sur les Anglais. Selon Gabriel, les Acadiens étaient en bonne partie responsables de leur expulsion de l'Acadie:

Il faut bien le dire, les habitants de l'Acadie avaient tort eux aussi. Ils étaient vaincus et ils auraient dû en accepter les conditions. Leur refus de devenir sujets de la Grande Bretagne leur a coûté l'Acadie. ... "Plutôt que de devenir les amis des ennemis de la France, disaient-ils, nous aimons mieux quitter le pays". Langage très brave, très loyal, mais peu prudent. ... En écoutant des conseils comme ceux que nous donne "Evangéline", les Acadiens ont tout perdu, et maintenant nous sommes un peuple presque esclave dans un pays qui, de droit, nous appartient.³⁹

Evangéline ne tarde pas à riposter à ce Gabriel assimilateur qu'elle voudrait bien rebaptiser:

Quel nom lui donnerai-je? Arnold le traître, le cruel Néron, ou bien Domitien (demi chien)? Eh bien! je crois (et tout Acadien doit le croire) que ce dernier est véritablement le nom qu'on donnerait à celui qui, comme *Gabriel*, essaie à engloutir la nation acadienne dans la masse de la population d'origine anglaise.⁴⁰

Le correspondant qui signe "Evangéline" a bien raison de craindre pour la survivance acadienne, spécialement la survivance de la langue française. Déjà, à cette époque, l'anglicisation était un phénomène bien réel dans plusieurs communautés acadiennes de l'Ile-du-Prince-Edouard, surtout dans les milieux où les Acadiens vivaient entremêlés à des anglophones. En 1876, Pascal Poirier, patriote acadien de Shédiac, témoigne de cette situation dans une tournée de découverte de la diaspora acadienne des Maritimes. A l'Ile-du-Prince-Edouard, où il séjourne cinq semaines, Poirier est consterné par le degré d'anglicisation:

Les constatations que j'y fis furent plutôt pénibles, au point de vue natio-

38 *Ibid.*

39 *Ibid.*

40 *Le Moniteur Acadien*, le 10 juin 1880. Il appert ici qu'Evangéline dévoile le véritable nom de Gabriel, soit Domitien. Il s'agit probablement de l'instituteur Domitien-H. Gallant, né à Rustico le 11 novembre 1852, et qui épousa Catherine MacDonald: Patrice Gallant, ptre, *Michel Haché-Gallant et ses Descendants*, tome I (Rimouski, 1958), p. 65. Dans une lettre au rédacteur, le 27 juin 1880, Gabriel mentionne de l'avoir rencontré l'été précédent lors de la Convention de tempérance, à Charlottetown. Domitien Gallant était effectivement un des délégués de Miscouche au congrès de Charlottetown: *Le Moniteur Acadien*, le 27 juillet 1879.

nal. La langue française s'en allait disparaissant. A Souris, tout à l'est, la jeunesse acadienne ne parlait que l'anglais. A Miscouche, où se trouvait un couvent, tenu par les soeurs de la Congrégation N.-D., seul établissement de femmes dans les trois provinces, où le français fût enseigné, l'anglais pénétrait au foyer des familles acadiennes. Tagnish (Tignish) et Cascampec étaient atteints, et déjà entamés. Seuls Racicots (Rustico), Saint-Jacques et la Roche tenaient bon, faisant tête à la marée anglaise envahissante.⁴¹

La situation avait bien évolué au cours des 30 dernières années depuis que l'inspecteur d'école, William McNeil, faisait remarquer que les Acadiens n'étaient pas disposés à apprendre l'anglais. Il devenait de plus en plus évident que les Acadiens adoptaient graduellement la stratégie de l'assimilation linguistique afin de faciliter leur ascension socio-économique. La langue ancestrale, qui souffrait d'un pauvre statut auprès de la majorité anglophone, était une valeur qui s'affaiblissait et à laquelle on s'attachait de moins en moins. Comme le costume traditionnel acadien, la langue française était devenue pour beaucoup le symbole d'une culture rétrograde, démodée. La langue anglaise, au contraire, représentait à leurs yeux l'évolution et la voie du progrès. Elle était devenue une nouvelle valeur fort estimée, une langue prestigieuse.

Cette situation linguistique n'était pas exclusive à la communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard. Au contraire, le même vent soufflait chez les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Déjà en 1869, un Acadien du Nouveau-Brunswick se plaignait dans le *Moniteur Acadien* de la tendance à l'anglicisation chez les Acadiens des trois provinces:

Il est à déplorer que dans un si grand nombre de familles acadiennes, la langue anglaise soit quelquefois substituée à la langue maternelle....j'ai visité un grand nombre des paroisses du Nouveau-Brunswick et j'y ai rencontré à mon grand déplaisir plusieurs familles qui s'entretenaient entre eux dans la langue anglaise. Je puis dire la même chose de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. Les Îles de la Magdelaine font une exception et elles peuvent nous servir d'exemple sur ce point.⁴²

Face au danger éminent de l'assimilation, une pensée nationaliste acadienne prend racine. Elle propose aux Acadiens les moyens à prendre afin de garder intact leur identité tout en suivant le chemin du progrès. Le correspondant au *Moniteur Acadien*, qui se montre préoccupé par l'état de la langue française aux Maritimes, propose à ses compatriotes quatre moyens "propres à réparer le

41 *Mémoires de Pascal Poirier*, numéro spécial des *Cahiers de la Société historique acadienne*, Vol. IV, no. 3 (1971), pp. 107-8. Saint-Jacques et la Roche désignent la même paroisse, Baie-Egmont. Poirier voulait probablement dire Mont-Carmel et Saint Jacques, paroisses avoisinantes.

42 *Le Moniteur Acadien*, le 3 septembre 1869.

Les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard 43

passé et à améliorer l'avenir". Il s'inspire grandement des suggestions faites par l'historien Edme Rameau de Saint-Père dans son livre *La France aux colonies*,⁴³ publié en 1859. Il recommande aux siens: 1) l'attachement à la religion catholique; 2) l'attachement à la nationalité et à la langue française; 3) l'éducation de la jeunesse; et 4) le développement de l'agriculture et de la colonisation. Ces mêmes thèmes sont beaucoup discutés au cours des Conventions nationales qui se déroulent à compter de 1881. Les chefs acadiens des trois provinces maritimes se rencontrent pour étudier les questions relatives à leur avancement, mais aussi afin de favoriser l'unité du peuple acadien. Pour ce faire, ils se donnent des symboles: une fête nationale (Notre-Dame-de-l'Assomption, célébrée le 15 août), un drapeau (le tricolore étoilé), un hymne (l'Ave Maris Stella), une devise (l'Union fait la force) et un insigne.

Les Acadiens de l'Ile, dont la survivance était peut-être la plus menacée, portent un grand intérêt à ces Conventions. La deuxième a lieu à l'Ile en 1884. Les délégués qui se réunissent à Miscouche discutent longuement du problème de anglicisation. Ils peuvent d'ailleurs constater l'envergure du problème sur les lieux même de la Convention. A ce sujet Pascal Poirier écrivait:

Il nous fut infiniment pénible de constater que des groupes entiers des nôtres, causaient entre eux en anglais, au Congrès même, tant la langue anglaise avait pénétré profondément, jusqu'au foyer intime, chez nos frères de l'île.⁴⁴

Parmi les plus importantes résolutions adoptées lors du congrès de Miscouche, plusieurs se rattachent à la langue et à l'éducation française à l'Ile-du-Prince-Edouard. On adopte une proposition qui demande au gouvernement de l'Ile de placer l'enseignement de la langue française, dans les districts scolaires acadiens, sur un pied d'égalité avec l'enseignement de l'anglais, et de rémunérer les instituteurs de français équitablement. On réclame aussi que l'inspection des écoles acadiennes se fasse en français comme en anglais dans les localités Acadiennes.⁴⁵

Les Conventions contribuent à sensibiliser les Acadiens de l'Ile au problème de l'assimilation et à les encourager à le combattre. Le résultat se fait sentir surtout au cours des années 1890 alors que l'on note d'importants progrès dans le domaine de la langue française. C'est en effet une période de récupération. En 1891, une série de livres de lecture totalement française est officiellement introduite dans les écoles acadiennes. Elle remplace la série bilingue en usage depuis 1877.⁴⁶ L'année suivante, un premier inspecteur francophone est nommé

43 Edme Rameau, *La France aux colonies: études sur le développement de la race française hors de l'Europe: les français en Amérique; Acadiens et Canadiens* (Paris, 1859), XXXIX-160, 355 p.

44 *Mémoires de Pascal Poirier*, p. 118.

45 Robidoux, *Conventions nationales*, pp. 155-6.

46 Arsenault, *L'Éducation chez les Acadiens*, p. 40.

pour les écoles acadiennes lequel est aussi chargé d'enseigner le français au collège Prince of Wales.⁴⁷ Enfin, en 1893, c'est l'apparition du journal français, *L'Impartial*, initiative de la famille Buote, de Tignish. Le but premier de cette feuille est la promotion de la langue française car les Buote reconnaissent qu'elle a perdu beaucoup de terrain au cours des années, au profit de l'anglais:

Soumis à un régime qui ne tenait aucun compte de notre nationalité, force nous a été d'étudier et d'apprendre la langue anglaise pour pouvoir nous tenir au courant des affaires du pays où nous vivons, et disons aussi que cette langue étrangère, nous nous en sommes rendus maîtres d'une manière qui souvent a fait l'étonnement des Anglais eux mêmes. Mais, avouons-le avec franchise, les progrès que nous avons faits dans cette étude nous ont presque valu l'oubli complet de la langue que nous ont léguée nos pères.⁴⁸

Pendant une vingtaine d'années, *L'Impartial* joue un rôle de premier plan au sein de la communauté acadienne de la province. Il se fait le défenseur des droits des Acadiens et ne cesse de motiver ses lecteurs à prendre leur situation en main. Il est l'instigateur qui favorise la fondation, en 1893, de l'Association des instituteurs acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard, organisme appelé à jouer un rôle majeur dans la promotion de la vie française au cours du 20^e siècle.

La deuxième moitié du 19^e siècle s'est avérée une période de profonds changements au sein de la société acadienne des provinces maritimes, particulièrement chez les Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. Époque habituellement désignée la "Renaissance acadienne", elle a été une période assez complexe comme nous avons pu le voir dans le cas de la province insulaire. Au début, on aperçoit une nouvelle génération de chefs acadiens qui cherchent à rompre l'isolement culturel de leur communauté. Ils visent à faire renaître leur peuple pour lui donner une meilleure place au soleil. Pour ce faire, ils exercent une forte pression sur leurs compatriotes pour qu'ils rejettent plusieurs de leurs valeurs traditionnelles de façon à mieux s'intégrer dans la société britannique dominante. Mais cette intégration s'avère menaçante pour la survivance de l'identité acadienne, et devant ce danger, un discours nationaliste prend forme. Les chefs les plus nationalistes encouragent donc les leurs à demeurer fidèles à leurs traditions et à leur langue, tout en aspirant, cependant, vers un statut social plus élevé.

Or, la question de survivance se complique par la réalité démographique et géographique de la communauté acadienne de l'Ile. L'éparpillement de cette population à travers la province, entourée et même entremêlée d'anglophones, diminue grandement ses chances de s'épanouir dans sa langue et sa culture propres. L'anglicisation s'enracine donc et se fait d'abord sentir dans les communautés les plus isolées et les moins homogènes, soit dans les villages de

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Arsenault, *L'Éducation chez les Acadiens*, pp. 43-6.

Souris, Miscouche, Cascumpec et Tignish.

Les efforts déployés afin de contrecarrer le phénomène, surtout à compter des années 1890, auraient connu un certain succès. C'est du moins ce que nous laisse entendre le sénateur Pascal Poirier dans une allocution prononcée au Congrès des Instituteurs acadiens de l'Île, en 1909. Se rappelant l'attitude pessimiste qu'il entretenait pendant les années 1870-80, à l'égard du maintien de la langue française dans la province, il "se dit heureux de constater que c'en était rien, et qu'aujourd'hui l'on aime et l'on parle le français plus que jamais".⁴⁹ Il attribue cette situation en grande partie au travail du clergé et du corps enseignant acadiens.

Poirier était cependant bien conscient que l'assimilation linguistique gagnait toujours du terrain dans l'Île. Dans une autre conférence, prononcée en 1907, en Nouvelle-Écosse, il faisait la remarque que l'esprit patriotique était très présent dans l'Île, mais que l'usage de la langue française ne reflétait pas toujours cette fierté: "Nulle part, en Acadie, déclarait-il, le sentiment français n'est plus vivace qu'à l'Île Saint-Jean; mais nulle part, aussi, l'anglais n'y est malheureusement plus universellement parlé dans la famille, et c'est là un grand danger national".⁵⁰ Les statistiques ne tardent pas à démontrer le bien-fondé de l'inquiétude de Pascal Poirier. Selon le recensement de 1921, environ 17 pour-cent des quelque 12,000 insulaires d'origine acadienne ne parlaient pas la langue française.⁵¹ Le souhait de George Hamilton Gray était bien en train de se réaliser: les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard se fondaient graduellement dans la société anglophone de la province.

49 Procès-verbal du Congrès de l'Association des instituteurs acadiens de l'I.-P.-E., 25 et 26 août 1909, CEA.

50 "Discours prononcé à Church Point, N.-E., le 15 août 1907, par l'Hon. Sénateur Poirier", dans Robidoux, *Convention Nationales*, p. 273.

51 Pourcentage établi d'après les statistiques du recensement de 1921 fournies par J.-Henri Blanchard dans *Histoire des acadiens de l'Île du Prince-Édouard*, p. 81.